

**FICHE D'INSCRIPTION – SAISON 2021-2022**  
**À TIRER EN RECTO-VERSO**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Taille : \_\_\_\_\_ cm

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Latéralité : \_\_\_\_\_  
*droitier ou gaucher*

Téléphone : \_\_\_\_\_  
*adhérent + père si mineur + mère si mineur*

Profession : \_\_\_\_\_  
*profession des parents pour un jeune à charge*

Adresse : \_\_\_\_\_

adresse électronique: \_\_\_\_\_  
+ père et mère si mineur : \_\_\_\_\_

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ÉTABLISSEMENT DE LA LICENCE

Retourner au club cette **fiche d'inscription** renseignée et signée. Lui est associé un **engagement à participer aux déplacements des équipes de jeunes** qui est impérativement à signer, par l'un des parents pour les mineurs. *Cette fiche renseignée et signée peut-être directement transmise au secrétariat par courriel.*

L'accompagner de la **cotisation dont le tarif figure en annexe**. Son règlement doit comporter, comme indiqué en annexe, un premier chèque de 30 € et un second pour le complément.

. Le **complément** au chèque de 30 € peut être **éventuellement fractionné** en plusieurs chèques encaissables à des dates souhaitées mais tous datés du jour de l'inscription.

. Le règlement du **complément** au chèque de 30 € peut aussi se faire **informatiquement** par carte bancaire sur le site sécurisé **www.apayer.fr/csfd-handball**:

- dans l'encadré **paiement**, indiquer paiement: **cotisation handball** et référence: **saison 2021-2022**
- dans l'encadré **renseignements complémentaires** indiquer commentaire: **nom et prénom du licencié**.

**La demande d'établissement de licence est depuis plusieurs saisons informatisée**. Voici quelques informations pour renseigner correctement votre demande de licence et y transférer les documents scannés demandés.

1) Vérifier et corriger si nécessaire les données qui figurent dans les parties "**identité**" et "**adresse et contact**" du formulaire fédéral (ou les renseigner complètement pour un nouvel adhérent).

2) Dans la partie "**licence**", bien indiquer le type de licence demandée. La mention "latéralité" est **obligatoires**, y compris pour les loisirs et les dirigeants (!).

3) Si vous devez occuper à un moment ou à un autre une **fonction d'entraîneur, de joueur/entraîneur, de dirigeant, de joueur/dirigeant, d'arbitre, de joueur/arbitre**, si vous devez suivre une formation qualifiante, il vous est fait obligation de cocher la case « je sollicite la mention encadrant » puis la case « j'atteste avoir pris connaissance... » dans la partie **attestation de probité honorabilité**. Avoir coché ces 2 cases vous permettra d'insérer dans la partie « justificatifs » le document correspondant (**modèle joint**), renseigné et signé.

4) Numériser les documents suivants puis les transférer dans la partie "**justificatifs**" du formulaire :

- ☉ **photographie** type "identité" récente -format image moins de 500 ko- (*reste en théorie valable 3 ans*)
- ☉ **pièce d'identité** : recto de la carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport ou encore page du livret de famille pour les plus petits, ... (*reste en théorie valable 3 ans*)
- ☉ **certificat médical** (qui reste valable 3 ans), obligatoire pour les seuls **licenciés adultes** : joueurs, arbitres et loisirs (**modèle joint** qui précise bien "aucune contre-indication à une pratique sportive en compétition ou en loisir"). Le médecin doit le **signer** et y apposer impérativement son **tampon**.

En cas de renouvellement, si le certificat médical initial date de moins de 3 ans, **une attestation de santé** suffit (**modèle « adultes » joint**).

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les mineurs mais une **attestation de santé** doit être insérée dans la demande de licence (**modèle « mineurs » joint**)

☉ **autorisation parentale** pour les mineurs (**modèle joint**).

☉ pour les « encadrants », **attestation de probité honorabilité** (**modèle joint**).

**Cession des droits**  2 cases sont à cocher ou non et qui concernent de possibles publicités ainsi que le droit à l'image.

Cocher pour terminer la dernière case du formulaire qui correspond à "*je reconnais avoir lu et pris connaissance...*" (**ceci est impératif!**). Enfin, **finaliser le formulaire** qui est alors renvoyé automatiquement dans Gest'hand pour vérification des données par le club.

C'est au club que revient la décision finale de transmettre le dossier informatisé à la ligue pour une qualification sous 24H. Cette ultime opération ne sera cependant déclenchée que lorsque le secrétariat sera en possession de la **fiche d'inscription** et de la **cotisation**.

**Licence-assurance** - Le coût de la licence FFHB inclut des garanties de base « responsabilité civile » et « accidents corporels » négociées par la fédération avec les assurances MMA. Ces garanties sont décrites dans le contrat d'assurance, directement accessible à partir du formulaire informatisé de demande de licence et ensuite disponible sur le site de la FFHB. Si ces garanties vous paraissent insuffisantes, nous vous engageons à souscrire auprès de l'assureur et au tarif indiqué l'une des options complémentaires proposées.

◇ **Comme pour tous les sports, la pratique du handball nécessite d'être en bonne santé mais n'est pas pour autant sans risque d'accidents, parfois graves. Il est en conséquence indispensable d'être bien assuré(e).**

◇ Refuser de contracter l'assurance FFHB/MMA proposée au profit d'une autre n'entraîne aucune réduction sur le tarif FFHB de la licence.

***Je demande mon inscription au CSFD Handball et je signe après avoir pris connaissance des options d'assurance proposées par MMA et du règlement intérieur administratif et sportif disponible sur le site du club et affiché au gymnase Ratel.***

Date de l'inscription :

Signature de l'adhérent(e)  
ou d'un parent pour les mineur(e)s

## DÉPLACEMENTS POUR COMPÉTITIONS

### engagement des familles de nos jeunes

Comme le stipule l'article 4 du règlement intérieur administratif et sportif, **les déplacements pour les rencontres de jeunes programmées à l'extérieur sont à la charge des parents.**

Une mutualisation des moyens est fortement conseillée puisqu'il suffit de 3 ou 4 véhicules pour transporter une équipe complète de jeunes -entraîneur compris-. Un abattement fiscal est consenti aux bénévoles (parents au premier chef) qui assurent le transport des jeunes (lire le document joint). Les conditions mentionnées ci-dessous sont à signer :

- Je m'engage à assurer au moins un déplacement de joueurs hors de l'agglomération dijonnaise par trimestre de compétition (soit au moins trois dans la saison) ;
- je certifie sur l'honneur que le véhicule qui sera utilisé est correctement assuré et que son conducteur est bien en possession d'un permis en cours de validité.

Date : \_\_\_\_\_

Signature :